



Envoyé par : Amnesty International, Connection e.V., Internationale des Résistants à la Guerre, et Monde Sans Guerre.

Adressé à : Général Han Min-Koo , Ministre de la Défense Nationale de la République de Corée

Etre un Objecteur de Conscience n'est pas un crime

Monsieur le Ministre,

J'attire votre attention sur la situation des Objecteurs de Conscience qui sont emprisonnés pour s'être opposés au service militaire obligatoire pour des raisons de conscience.

Le refus d'accomplir un service militaire pour des raisons de conscience ou de forte croyance personnelle, sans avoir à subir de sanctions légales ou autres, fait partie du droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, inscrites à l'Article 18 du Pacte International sur les Droits Civils et Politiques (ICCPR), dont la Corée du Sud est un Etat membre, ainsi qu'aux Articles 19 et 20 de la Constitution de la Corée du Sud.

Je vous demande donc sincèrement de bien vouloir prendre les mesures qui amèneront le Gouvernement de Corée du Sud à :

1. Libérer sans délais et sans conditions toutes les personnes qui ont été emprisonnées pour la seule raison d'avoir exercé leur droit à refuser d'accomplir le service militaire , à défaut de pouvoir accomplir un service civil véritable comme alternative, et à s'abstenir d'emprisonner les objecteurs de conscience à l'avenir;
2. Reconnaître le droit à l'objection de conscience au service militaire comme étant un droit de l'homme qui fait partie intégrante du droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion;
3. Prendre les dispositions appropriées pour permettre l'objection de conscience au service militaire.
4. Effacer les mentions aux casiers judiciaires et octroyer une compensation appropriée pour les objecteurs de conscience en Corée du Sud qui ont été emprisonnés pour avoir refusé le service militaire pour des raisons de profondes convictions en toute conscience.

En vous remerciant de votre considération,

NOM

VILLE

SIGNATURE

Cette pétition doit être renvoyée à l' Internationale des Résistants à la Guerre- WRI- 5 Caledonian Road, Londres, Grande-Bretagne, N1 9DX, ou passée au scanner et envoyée par courrier électronique à: hannah@wri-irg.org avant lundi 16 novembre 2015, afin d' être remise au Ministre de la Défense Nationale de la République de Corée le 1er décembre 2015 (Journée pour les Prisonniers de la Paix)

De la part de Amnesty International, Connection e.V., Internationale des Résistants à la Guerre, et Monde Sans Guerre.